

La justice espagnole veut frapper fort contre les séparatistes catalans

Par [François Musseau, correspondant à Madrid](#)



Oriol Junqueras, Carles Puigdemont et Carme Forcadell, organisateurs du référendum d'autodétermination, en 2017. Photo Santi Palacios. AP

Jusqu'à vingt-cinq ans de prison seront requis contre les organisateurs du référendum sur l'indépendance, a annoncé le parquet vendredi. Cette sévérité met le gouvernement dans l'embarras.

L'indépendantisme catalan, toujours au pouvoir à Barcelone mais à la peine pour faire avancer son projet de divorce avec l'Espagne, a affronté vendredi un nouveau coup dur. Même si la date du procès contre les dirigeants séparatistes n'a pas été fixée, on connaît désormais l'ampleur du probable châtement qui les attend. Ils sont accusés d'avoir organisé, le 1^{er} octobre 2017, un référendum d'autodétermination illégal et interdit

Le parquet espagnol a fait connaître les peines de prison requises contre les dix-huit leaders ou personnalités ayant soutenu activement cette tentative de sécession avec le reste de l'Espagne : onze ans pour l'ancien chef de la police catalane, dix-sept pour les deux chefs associatifs surnommés «les Jordis», dix-sept aussi pour l'ancienne présidente du Parlement, Carme Forcadell, et surtout un quart de siècle pour Oriol Junqueras, «numéro 2» de l'exécutif indépendantiste à l'époque des faits. Junqueras est considéré par la justice espagnole comme le principal instigateur d'une «*violation de la constitution*». Toutes ces personnalités sont accusées de «rébellion», une des charges les plus graves du code pénal, pouvant aller jusqu'à trente ans de réclusion. Carles Puigdemont, l'ex-président de la généralité de Catalogne, n'est pas mentionné car il est fugitif.

Zèle punitif

Cette singularité espagnole d'intransigeance, décriée majoritairement en Europe, est liée à l'histoire récente de ce pays, marqué depuis le XIX^e siècle par une série de *pronunciamientos*. D'ailleurs, pour les médias conservateurs, qui relaient une opinion largement partagée dans le pays : les séparatistes se sont comportés l'an dernier comme des «*putschistes*» dans le but de «*détruire la nation*».

Ce zèle punitif affiché par le parquet relance le camp des indépendantistes catalans, de plus en plus divisé entre ultras et partisans de la *realpolitik*, fragiles sur le plan parlementaire et incapables de dessiner un projet réaliste de sécession. Vendredi, survolté, le président de la Generalitat, Quim Torra, parlait d'une «*répression judiciaire*» digne «*d'un Etat totalitaire*». Depuis sa prison de Lledoners, en Catalogne (où sont aussi détenus les autres accusés), Oriol Junqueras a accusé l'Etat espagnol d'«*agir de façon brutale*». Alors qu'il vient de «fêter» une année de prison préventive, cet homme fort du

séparatisme catalan a martelé que *«des années de condamnation en prison ne pourront rien faire contre l'indépendantisme»*.

Cette rigueur judiciaire semble également donner des arguments à ceux qui défendent une plus grande mansuétude à l'égard des accusés. *«Le parquet n'a sûrement pas conscience qu'en agissant de la sorte, il persiste dans son erreur de criminalisation d'un mouvement politique qui a certes désobéi aux lois, mais n'a jamais eu recours à la violence, souligne l'analyste Neus Tomàs. Cela contribue à déchirer un peu plus la société catalane, dont une part importante se sent émotionnellement hors du giron espagnol.»*

«Complice»

Le gouvernement socialiste de Pedro Sánchez a adopté une attitude à la Salomon. Ses services juridiques ont recommandé que, au lieu de juger les accusés pour «rébellion», ils le soient pour «sédition» (ils ont voulu empêcher l'application des lois en vigueur), une charge moins grave, passible de quinze ans de prison au lieu de trente. Ainsi, la peine de Junqueras ne serait «que» de douze ans de prison, et onze pour ses anciens ministres. Ce faisant, Sánchez espérait contenter les séparatistes catalans, fragile allié parlementaire dont il a besoin pour boucler son budget annuel.

Non seulement il n'y est pas parvenu, mais sa position provoque rage et fureur des deux côtés. Les sécessionnistes estiment que le chef du gouvernement est *«complice de la répression contre le peuple catalan»* car ceux-ci n'acceptent qu'un seul scénario : un non-lieu et la *«libération immédiate des prisonniers politiques»*. Quant aux espagnolistes, c'est-à-dire la droite nationale, ils considèrent que Sánchez s'agenouille devant les séparatistes et s'oppose à la souveraineté des juges.

Albert Rivera, le leader des libéraux de Ciudadanos, a dénoncé le fait que le socialiste *«est de mèche avec ceux qui ont voulu liquider l'Espagne»*. Plus hargneux, le jeune chef du Parti populaire, Pablo Casado, a qualifié le chef du gouvernement de *«putschiste»*, une des pires insultes dans l'arène politique. Selon le calendrier annoncé, le procès commencera à la mi-janvier et devrait se terminer en mars.